



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE  
DE L'ART FRANÇAIS

---

1<sup>re</sup> ANNÉE

JUILLET 1875



PARIS

J. BAUR, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DES SAINTS-PÈRES

1875

Bibliothèque Maison de l'Orient



166874



## BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

## DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

SOMMAIRE : I. Guillaume Dupré, graveur en pierres fines par M. A. Chabouillet. — II. Pièces de vers extraites de divers auteurs et concernant des artistes français, par M. A. Gérardin. — III. Note sur un portrait du peintre Aubry. — IV. Nouvelles diverses : une vente de dessins de Valenciennes; les dessins et estampes d'artistes français à la vente de M. Galichon; la maison dite Cour des Aides à Rouen; les tapisseries des Gobelins. — V. Avis.

## GUILLAUME DUPRÉ

GRAVEUR EN PIERRES FINES.

Je ne veux pas attendre jusqu'au jour où je publierai le travail sur Guillaume et Abraham Dupré, dont je réunis les matériaux depuis longtemps, pour me donner le plaisir d'apprendre à ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Art français un fait concernant le premier de ces artistes et qui me paraît nouveau. A la vérité, ce n'est pas sur l'autorité d'un document que je m'appuie, et c'est pour cela que je choisis le *Bulletin* de la Société, et non les *Nouvelles Archives* pour y consigner cette découverte; je m'appuie simplement sur celle d'un monument inédit, mais je n'en ai pas moins la conviction de ne pas errer en prétendant que Guillaume Dupré, non content d'avoir été habile statuaire et excellent médailleur, d'avoir mérité et obtenu le titre de sculpteur du Roi, la charge de commissaire général des fontes de l'artillerie de France et celle de contrôleur des poinçons et effigies pour les monnaies, s'est aussi parfois adonné à une autre branche de la sculpture, la gravure en pierres fines. Au lecteur de juger de la valeur de mes arguments.

Il y a quelques années, j'examinais la collection de camées et de pierres gravées de M. le baron Octave Roger de Sivry, lorsque, à ma grande surprise, sur une de ses intailles je remarquai trois initiales inobservées jusqu'alors; ces initiales m'ont révélé une face inconnue des talents variés de Guillaume Dupré. Voici la reproduction, d'après un dessin de M. Adrien Féart, de cette pierre doublement précieuse, d'après une empreinte que je tiens de son regrettable possesseur<sup>1</sup>. C'est un saphir de 20 millimètres de hauteur, de forme

1. M. le baron Octave Roger de Sivry est mort à Paris le 29 décembre 1874. Il était l'un des fils du baron Roger dont la collection d'antiquités et

ovale, représentant en buste un prince ou un seigneur, revêtu d'une armure sur laquelle il porte une écharpe. A l'exergue, sous le bras, on lit G. D. F. et je n'hésitai pas à y voir la signature de Guillaume Dupré, qui signait parfois en abrégé.



Le costume du personnage représenté est celui de la fin du xvi<sup>e</sup> et du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, et, quant au travail du portrait, il me parut tout à fait digne de Guillaume Dupré. En un mot, *a priori*, je crus pouvoir donner ce curieux petit monument à notre grand médailleur. L'espace me manque ici pour exposer tous les arguments au moyen desquels on pourrait défendre cette attribution; ce n'est pas ici non plus que j'essaierai de montrer qu'il n'est peut-être pas impossible de nommer l'original de ce portrait; j'espère m'acquitter de cette double tâche dans le travail sur les Dupré dont je viens de parler et que je compte publier prochainement; aujourd'hui je me contenterai de signaler d'autres intailles qui pourraient bien être de Guillaume Dupré ainsi que le saphir de M. le baron Roger de Sivry, et auparavant, de combattre une hypothèse de Mariette qui me paraît mal fondée.

Dans son *Traité des Pierres gravées* (t. I, p. 135 et suivantes; voyez aussi son *Abecedario*, t. I, p. 385), Mariette a cru pouvoir identifier Julien de Fontenay, valet de chambre du Roi et graveur en pierres précieuses, avec un graveur qu'il nomme Coldoré. Selon Mariette, *Coldoré* ne serait pas un nom de famille; ce serait le sobriquet de Julien de Fontenay, à qui on l'aurait donné, peut-être en raison d'une chaîne d'or qu'il portait, comme une honorable distinction à lui accordée par le Roi.

Cette hypothèse parut plausible; on ne la contrôla pas, et il fut admis que Julien de Fontenay et Coldoré c'était tout un. Mais voici qu'en 1855, M. de Chennevières, commentant rapidement quelques mots à lui signalés par M. le baron Ch. de Vèze, du privilège accordé par Charles IX pour la publication d'une relation de son entrée à Paris en 1571, à un tailleur et graveur de pierres précieuses nommé

notamment de camées et de pierres gravées de toutes les époques fut justement célèbre, et dont la vente eut lieu, en 1842, à Paris, dans son hôtel de la rue Bergère.

Olivier Codoré, n'a pas craint, malgré sa grande admiration pour l'auteur de l'*Abecedario*, de déclarer que ce document établissait formellement que Coldoré, mieux Codoré, était un nom et point un surnom, et enfin qu'en tout cas Olivier Codoré ne pouvait être le même que Julien de Fontenay<sup>1</sup>. Je suis tout-à-fait de l'avis de M. le M<sup>is</sup> de Chennevières, et j'essaierai de corroborer encore son argumentation, mais je ne dirai pas comme lui : « Mariette qui savait tout ne connaissait point sans doute cet extrait de privilège. »

Non, Mariette ne savait pas tout. Qui donc sait tout? La vérité est que Mariette savait beaucoup de choses et a rendu de grands services à l'histoire de l'art et à celle des artistes; mais l'étude que j'ai faite de son *Traité des pierres gravées* m'a démontré depuis longtemps que si son érudition était étendue et variée, elle n'était pas profonde en tous sens. Ce n'est pas tout, et j'ai déjà eu occasion de le dire: expert habile et même fin critique en matière de dessins, de gravures et de tableaux, Mariette n'avait pas le goût très-sûr en ce qui touche l'antiquité. Il admirait et croyait antiques beaucoup de pierres classées aujourd'hui dans la série moderne au cabinet de France<sup>2</sup>.

En ce qui concerne l'identification de Coldoré et de Julien de Fontenay, Mariette s'en est rapporté à un simple « pressentiment. » Évidemment, comme le suppose M. de Chennevières, il n'a pas connu le privilège où le roi Charles IX nomme l'impétrant « notre bien-aimé Olivier Codoré, tailleur et graveur en pierres précieuses<sup>3</sup>; »

1. Voyez *Archives de l'Art français. Documents*. T. III, p. 39 et 40.

2. Sur Mariette archéologue, voyez la note p. 314 à 316 dans mon *Catalogue général et raisonné des Camées, etc., etc., du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale*, publié en 1858. Voyez aussi dans le même ouvrage le commentaire du n° 2337, page 321. Il s'agit là de la pierre dite *Cachet de Michel-Ange*.

3. Voici le titre un peu abrégé de l'ouvrage pour lequel ce privilège fut concédé. Je le crois assez rare; cependant la Bibliothèque nationale possède trois exemplaires de cette plaquette in-quarto, dont deux sont placés dans la réserve. « Bref et sommaire recueil de ce qui a été fait, et de l'ordre » tenue à la joyeuse et triomphante entrée de... Charles IX..., le mardi » sixième jour de mars (1571). » Sur cette entrée et les dépenses qu'elle occasionna, on lira avec intérêt trois articles de M. Douët d'Arcq dans la *Revue archéologique* (Voyez année 1849, deuxième partie). La relation imprimée aux frais d'Olivier Codoré contient des pièces de vers, sonnets, etc., de Dorat, de Jamin, de Ronsard et de l'auteur lui-même qui avait figuré dans la cérémonie et en avait été l'ordonnateur; ce personnage se nommait Simon Bouquet; il était bourgeois de Paris et l'un des quatre échevins de cette ville en 1570. Le nom de S. Bouquet est écrit Bocquet dans l'armorial des gouverneurs, prévôts des marchands, échevins, etc. de Paris, par Chevillard, mais dans l'*Histoire de Paris* de Félibien et Lobineau, on lit Bouquet (v. t. V, p. 408, col. 2). Simon Bouquet mérite d'être mentionné dans les

mais on ne sait pas où il a trouvé une mention du *Coldoré* qu'il veut identifier avec Julien de Fontenay. A-t-il lu le nom de cet Olivier *Codoré* écrit *Coldoré* par erreur, soit dans un document manuscrit, soit dans un livre qu'il aurait négligé de citer? Ne le connaissait-il que défiguré en *Coldoré* par des ouï-dire traditionnels? On l'ignore; mais jusqu'à preuve du contraire, en bonne critique, nous sommes autorisés à croire que l'*Olivier Codoré* du privilège a donné naissance au *Coldoré* de Mariette et, par conséquent, l'hypothèse de la chaîne d'or se transforme d'elle-même en légende qu'il faut démonétiser. Au contraire, Julien de Fontenay a un corps, et Mariette, qui ne cite à son sujet que les lettres-patentes de 1608 qui le nomment parmi les artistes logés dans la grande galerie du Louvre, aurait pu aussi rappeler que l'abbé de Marolles l'avait mentionné dans un quatrain, recueilli par M. G. Duplessis dans son édition du *Livre des peintres et graveurs*. Ce quatrain se trouve dans une pièce intitulée: « Quelques peintres sculpteurs et ingénieurs logés dans les galeries du Louvre, » au § 3 consacré aux orfèvres :

Quant à l'orfèvrerie, on y nomme la Barre,  
L'un et l'autre Courtois, les Baslins et Roussel;  
Vincent Petit, orfèvre, et Linse et Jean Vangrel,  
Julien de Fontaine, en ses joyaux si rare<sup>1</sup>.

Le passage des lettres-patentes de Henri IV qui mentionnent Julien de Fontenay, passage qui a peut-être bien été cité pour la première fois par Mariette, mais qui est très-connu depuis que l'on a publié à plusieurs reprises cet important document<sup>2</sup>, n'est plus le seul renseignement certain que l'on possède sur cet artiste « en ses joyaux si rare. » En 1867, Jal, dans son *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie*, notait que Julien de Fontenay figurait comme graveur en pierres précieuses et valet de chambre du Roi sur l'état de la maison du Roi dès l'année 1590, et qu'il l'y voyait aux gages de 33 liv. tournois jusqu'en 1611. Cette indication prise par Jal aux Archives de l'Empire<sup>3</sup> était confirmée par M. J. J.

Archives de l'Art français en qualité d'ordonnateur d'une fête publique; c'est pour cela que je lui fais ici une petite place.

1. *Le livre des peintres et graveurs*, par Michel de Marolles, abbé de Villeloin, 2<sup>e</sup> édit., revue et annotée par M. G. Duplessis. Paris, Bibliothèque Elzévirienne, 1872. Voyez p. 86.

2. Voyez *Topographie du vieux Paris*. Au t. II, p. 101 et suiv. de ce grand ouvrage qui a été publié par les ordres du baron Haussmann, préfet de la Seine, par feu Berty et M. Legrand, on trouvera ces lettres-patentes. Voyez encore *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. II, année 1873, p. 19 et suiv. Le passage concernant Julien de Fontenay (p. 21) est ainsi conçu: « Julien de Fontenay, notre graveur en pierres précieuses et valet de chambre. »

3. KK 151 et Z 1341.

Guiffrey, dans sa liste des artistes employés par nos rois et les princes, — d'après les états de la maison du roi, etc., — publiée en 1872 dans le 1<sup>er</sup> volume des *Nouvelles Archives de l'Art français*<sup>1</sup>. Ce n'est pas tout; récemment, à la séance du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, section d'archéologie, tenue le 19 avril 1875, M. de Montaiglon, dans un rapport concluant à l'impression, dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*, du complément d'un travail de M. Lhuillier (publié dans ce recueil en 1872), sur des artistes français d'après les archives de la Brie, m'a apporté, comme à point nommé, de précieuses informations sur Julien de Fontenay<sup>2</sup>: et surtout m'a révélé que *Julien* était positivement un nom de baptême. En effet, Jullien ou Julien de Fontenay, valet de chambre du Roy et son graveur ordinaire en pierres précieuses, mentionné dès 1596 comme maître graveur du Roi, et qui demeurait à Fontainebleau le 30 décembre 1605, eut un fils nommé Claude de Fontenay, commissaire des toiles et autres engins de chasse du Roi, qui lui-même eut un fils nommé également Claude. D'autres artistes de la même famille sont mentionnés par M. Lhuillier: un peintre Jean-François de Fontenay, le 29 juillet 1701, un autre peintre François de Fontenay le 28 avril 1705. Je n'ai pas besoin de faire ressortir l'intérêt de ces mentions au point de vue de l'histoire de l'art français, mais en ce qui concerne l'hypothèse de Mariette, elles achèvent d'en prouver le mal-fondé. En effet, s'il est admis que Coldoré n'est autre qu'Olivier Codoré, il n'est plus possible d'identifier le graveur du roi, dont le prénom était *Julien*, avec le graveur Codoré qui avait celui d'*Olivier*. Je considère donc comme entendu que Julien de Fontenay n'a rien de commun que la profession avec Olivier Codoré, dont on a fait Coldoré à tort sans aucun doute. Ceci n'est pas un hors-d'œuvre comme on pourrait le croire et je ne pouvais me dispenser de traiter cette question dans une notice consacrée à Dupré, considéré comme graveur en pierres précieuses, attendu qu'il me faut avertir que telles pierres attribuées à Julien de Fontenay, dit Coldoré, soit par Mariette, soit par des auteurs contemporains, pourraient être d'Olivier Codoré, ou même de Dupré.

Par exemple, Mariette attribue à Julien de Fontenay, le soi-disant Coldoré, une petite émeraude de forme octogone, représentant Henri IV, qu'il a reproduite dans son *Traité des Pierres gravées*<sup>3</sup>. Or cette pierre,

1. Voyez p. 67. En 1598 et 1599 il n'est porté sur l'état que pour 33 livres. C'est seulement sur l'état de 1611 que ses gages s'élèvent à 100 livres.

2. Voyez *Revue des Sociétés savantes des départements*, 5<sup>e</sup> série, t. IV, 1872, p. 494 et suiv.; là on trouvera la première partie de l'important travail de M. Lhuillier sous ce titre: *Noms d'artistes relevés sur des documents inédits dans les archives de la Brie*. Ce travail est précédé d'un rapport de M. de Montaiglon, qu'on ne lira pas sans profit (p. 489 à 494).

3. Voir t. II, n<sup>o</sup> 122.

qui est conservée dans le cabinet de France, et que j'ai décrite dans mon catalogue déjà cité<sup>1</sup>, pourrait aussi bien être d'Olivier Codoré, si elle n'est pas de Guillaume Dupré lui-même. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'affirme rien à ce sujet; je dis seulement qu'il ne serait pas impossible que cette pierre fût de notre grand médailleur et que je ne serais pas étonné si quelque jour un document venait nous l'apprendre.

Je serai plus affirmatif au sujet d'une autre intaille que je ne connais malheureusement que par une description, et qui a été attribuée à Colderé, d'abord par M. King, dans son intéressant ouvrage sur les pierres gravées, puis par M. Leturcq, auteur de la curieuse notice sur Jacques Guay, publiée récemment avec l'attache de la Société de l'histoire de l'art français. M. King, sans citer d'autorités, parle de Colderé, mais, comme Mariette, dit qu'on suppose que cet artiste, qui aurait été incontestablement le premier graveur de son temps, n'est autre que le Julien de Fontenay mentionné dans des lettres patentes du 2 décembre 1608, comme valet de chambre du Roi et son graveur en pierres précieuses. Toujours suivant M. King, Colderé aurait travaillé sous Henri IV et sous Louis XIII; il aurait été invité à passer en Angleterre par la reine Élisabeth, et il y aurait eu dans la collection Crozat un camée sur agate-onyx, représentant le buste de cette princesse, évidemment de la main de cet artiste. Enfin, modifiant légèrement le dire de Mariette, M. King suppose que Colderé était un sobriquet dérivé soit de son costume, soit de son lieu de naissance<sup>2</sup>.

Avec une confiance qui, je l'avoue, m'a un peu étonné, M. King, toujours sans citer d'autorités (mais évidemment d'après Mariette), déclare que ce Colderé a répété à l'infini le portrait de Henri IV (an infinite number of times) en creux et en relief, et toujours avec le même fini et le même succès quant à la ressemblance; M. King ajoute qu'on ne connaît de lui que des têtes. Je ne ferai qu'une observation sur ces allégations. Lorsque M. King les a écrites, personne n'avait cité une seule pierre de Colderé avec sa signature et, par conséquent, il n'existait pas de base sur laquelle on pût se fonder pour discerner parmi les pierres représentant Henri IV ou Élisabeth celles qui auraient été de cet artiste plutôt que de tout autre de ses contemporains. Comment donc le savant anglais a-t-il pu s'exprimer

1. Voyez p. 341, n° 2490. Cette intaille représente le buste de Henri IV de profil, revêtu de son armure, au milieu d'une couronne d'olivier. Haut. 12 mill., larg. 10 mill.

2. « Colderé being a nickname derived either from his dress or from his birthplace. » Voyez p. 268 de l'ouvrage intitulé : *Antique Gems : their origin uses, and value as interpreters of ancient history; and as illustrative of ancient art : with hints to gem collectors.* By Rev. C. W. King, M. A. fellow of Trinity college, Cambridge. 1 vol. in-8° de LI-498 pages, avec bois dans le texte.

avec cette assurance? car enfin, c'est seulement dans son appendice que lui-même parle d'une pierre sur laquelle il a cru lire la signature de Coldoré. Je ne chercherai pas à expliquer cette inadvertance; mais au moins cette pierre porte-t-elle véritablement la signature de Coldoré? Le lecteur sait déjà que je ne crois pas à cette lecture; je vais donner les raisons de mon scepticisme.

Je traduis littéralement le passage de l'appendice de M. King. C'est un supplément à la notice que je viens d'analyser en la traduisant presque entièrement :

« Coldoré.

» J'ai vu cet été (1860) un buste de Henri IV, par cet artiste; » intaille de face, de  $3/4$ , sur un grand saphir pâle, de forme octogone. A la section de l'épaule est la signature ordinaire, C. D. F. La ressemblance est admirable, et pleine d'esprit; l'exécution parfaite, et l'intaille parfaitement polie à l'intérieur. Si l'on veut tenir compte de la qualité de la pierre et de l'excellence de l'ouvrage, cette pierre peut être classée parmi les pierres les plus belles de la Renaissance<sup>1</sup>. »

On pourrait demander à M. King comment il connaît la signature ordinaire de Coldoré, si Coldoré il y a, puisque ni Mariette, ni le savant anglais qui croient à l'existence d'un graveur de pierres de ce nom, et lui attribuent des portraits de Henri IV et d'Élisabeth, n'en citent aucune avec signature. Mais passons, il y a peut-être là un *lapsus calami*<sup>2</sup>; ce qui est plus grave, c'est que dans la conviction où il était de l'existence d'un graveur du nom de Coldoré, M. King ait pensé que les initiales C. D. F. auraient pu le désigner et être interprétées COL DORÉ FECIT. Et maintenant, s'il faut le dire, je suis persuadé que sur cette pierre, qui date, non pas de la Renaissance, mais de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, il ne faut pas lire C. D. F. mais G. D. F. comme sur le saphir du baron Roger de Sivry. En un mot, je crois que ce portrait de Henri IV est de Guillaume Dupré et non de l'imaginaire Coldoré, ou Col Doré. A l'appui de cette hypothèse, je ferai observer que c'est tout à fait exceptionnellement que l'on trouve des signatures sur les pierres gravées soit à la Renaissance, soit au XVII<sup>e</sup> siècle, et qu'en signant les pierres, Dupré sortait des usages des *intagliatori*. J'explique cette singularité d'abord par l'habitude où il était de signer ses médailles, puis peut-être par le désir de constater la variété de ses talents.

L'intaille représentant Henri IV, que j'attribue à Dupré, n'est pas la

1. *Antique Gems*, p. 478.

2. En écrivant ces mots « On the section of the shoulder is the usual signature C. D. F. » M. King a peut-être voulu dire: « à la section de l'épaule, à la place ordinaire, est la signature C. D. F? »

seule que l'on ait attribuée à Coldoré. Ainsi que je le disais tout à l'heure, M. Leturcq, comme M. King, croit à l'existence d'un graveur nommé Coldoré; comme M. King, il croit que le saphir décrit par celui-ci et sur lequel il lit C. D. F. est de *Col Doré*, et il s'est exprimé très-nettement à ce sujet dans le catalogue de vente de sa collection de pierres, publié à Londres en 1874. M. Leturcq est cependant un connaisseur; mais quoi, il possédait lui-même une pierre qu'il s'était habitué à considérer comme l'une des plus précieuses de la collection, et sur cette pierre, ce n'était pas une signature abrégée, ce n'étaient pas de simples initiales qui en révélaient l'auteur, mais sa signature tout au long, COLDORE avec la date 1605! Depuis bien des années, M. Leturcq montrait cette pierre à ses confrères les amateurs, et, soit inattention, soit politesse, personne n'avait émis en sa présence l'ombre d'un soupçon sur l'authenticité de cette signature; donc il y croyait et c'est ce qui l'a porté à croire aussi à l'explication des lettres C. D. F. proposée par M. King. Je suis peut-être trop sceptique; mais, ayant examiné cette pierre à loisir alors qu'elle appartenait à M. Leturcq, je déclare aujourd'hui que si je ne lui ai pas dit que cette signature me paraissait fausse, ce fut par pure courtoisie.

Selon moi, une main relativement moderne a gravé sur cette pierre le nom et la date : COLDORE 1605. Non-seulement, caractères et chiffres sont grossièrement tracés et d'une dimension ridiculement exagérée; mais au lieu de les cacher à l'exergue, suivant l'usage et comme la bienséance l'exigeait impérieusement sur une pierre offrant les effigies du roi et de la reine de France, celui qui les a gravés les a étalés gauchement dans le champ! Qui donc se serait permis pareille licence en 1605? J'en suis convaincu, cette signature a été gravée au siècle dernier, ou au commencement de celui-ci. Si cette conviction est née dans mon esprit, alors que n'ayant pas examiné la question et n'ayant pas encore eu connaissance de ce privilège qui prouve si clairement qu'il n'y a pas eu de graveur de pierres précieuses du nom de Coldoré, mais que sous Charles IX, il en existait un du nom de Codoré, on pense bien qu'elle n'a pu que grandir depuis, car il est clair qu'on n'a pu graver le nom de *Coldoré* que longtemps après le règne de Henri IV, et seulement depuis que Mariette eut persuadé à tout le monde qu'il y avait eu à la fin du xv<sup>e</sup> siècle un graveur de pierres précieuses nommé Coldoré.

J'ai dit que M. Leturcq avait adopté la manière de voir du révérend C. W. King, au sujet du saphir représentant Henri IV avec la signature C. D. F., où je soupçonne qu'il faut lire G. D. F. C'est dans le catalogue de sa collection que je trouve cette approbation d'une hypothèse que je crois devoir combattre. On y lit p. 80 : *Coldoré (Julien de Fontenoy dit)*. Après une courte analyse de la notice consacrée par M. King au prétendu Coldoré, M. Leturcq ajoute : « King

rapporte qu'il existe dans la collection du duc de Devonshire<sup>1</sup> un portrait d'Henri IV avec ces lettres C. D. F., qu'il traduit *Col Doré fecit*, » puis il décrit son propre saphir en ces termes : « 435, Saphir, têtes affrontées d'Henri IV et de Marie de Médicis, signé et daté Coldoré, 1605. » Enfin, il termine par cette observation : « Il existe une médaille en or de petit module, représentant la même composition avec la même date. Peut-être est-ce un ouvrage de Coldoré, car on sait que presque tous les graveurs en pierres fines ont été graveurs en médailles ; il existe en effet une certaine analogie dans les procédés de ces deux branches de l'art<sup>2</sup>. » M. Leturcq a raison sur un point ; la petite médaille dont il parle et dont la Bibliothèque nationale possède des exemplaires en or et en argent<sup>3</sup>, est à peu près du même module que l'intaille signée et datée *Coldoré 1605* et pourrait être de la même main ; mais cette médaille n'est pas signée. Pourquoi ? Ne serait-ce pas simplement parce qu'il n'y avait pas assez de place sur son champ étroit pour les initiales de l'auteur, et surtout parce qu'il n'aurait pas été convenable qu'il inscrivît son nom sur une œuvre où ne paraissent même pas ceux des augustes époux ?

On voudra peut-être savoir à qui j'attribue médaille et intaille ? Je dois avouer que je serais fort tenté de reconnaître encore ici la main de Dupré. Mais, pour décider cette question il faudrait avoir vu l'intaille en nature et avoir retrouvé des documents relatifs à la médaille. En attendant, je propose seulement des doutes et ne donne comme certaine que l'attribution à Guillaume Dupré de la pierre de M. le baron Roger de Sivry.

Encore une observation. On a pu le remarquer, l'intaille de M. Leturcq est un saphir, ainsi que celles du baron Roger et du duc de Devonshire. N'y a-t-il pas là, sinon une preuve, du moins une pré-

1. M. Leturcq a sans doute appris directement de M. King le nom du possesseur du saphir en question ; du moins, j'ai vainement cherché cette indication dans le livre du savant anglais, soit p. 268, dans la notice sur Colderé, soit p. 478, à l'endroit où il décrit le saphir à la signature C. D. F., soit dans les deux chapitres intitulés *The Devonshire Gems*, p. 206 à 255 et p. 482 à 488. Enfin, dans une brochure de M. King, intitulée *Notices of collections of glyptic art exhibited by the archeological institute of Great Britain and Ireland, in June 1861*, il n'est pas parlé des pierres de la collection *Devonshire*. Cette brochure est un tirage à part de l'*Archeological journal*.

2. *Catalogue de la précieuse collection de pierres gravées antiques et modernes* tant en camées qu'en intailles formée par Jacques Guay, J. Meyer Simon et J. Henry Beck depuis plus de cent ans et continuée par M. J.-F. Leturcq, de Paris, Londres, in-8°, 1874, en anglais et en français. Voyez, 3<sup>e</sup> classe : *camées et intailles portant des noms de graveurs italiens, allemands, français et anglais*.

3. Cette médaille a été reproduite dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*. Voyez *Médailles françaises*, 2<sup>e</sup> partie, pl. xxix, n° 11 et page 24.

somption de plus en faveur de l'attribution à Dupré de ces trois pierres? Ne peut-on supposer que Dupré, auteur certain du saphir du baron Octave Roger de Sivry, auteur probable du saphir du duc de Devonshire, affectionnait cette belle pierre qui a toujours passé pour être de bon augure, et que, par conséquent, il y a vraisemblance à ce qu'il soit aussi l'auteur du saphir de la collection Leturcq?

Je regrette d'être en désaccord avec le révérend C. W. King, qui m'a fort obligeamment gratifié de son savant livre sur les pierres gravées; je regrette également de contredire M. J.-F. Leturcq, qui a parlé de moi avec une trop amicale partialité dans sa notice sur Jacques Guay<sup>1</sup>, mais ces écrivains sont tous deux des hommes de bonne foi, consciencieux et éclairés. S'ils me lisent, je ne désespère pas de les amener à partager ma manière de voir sur les sujets que je viens de traiter; si, contre mon attente, je ne réussis pas à les convaincre, j'en suis assuré, ils me pardonneront d'avoir mis en pratique cette maxime qui devrait être notre règle à tous : *amicus Plato, magis amica veritas*.

20 Avril 1875.

A. CHABOUILLET.

P.-S. — Avant de mettre la dernière main au travail sur Guillaume et Abraham Dupré dont j'ai parlé plus haut, je voudrais compléter autant que possible le catalogue des œuvres de ces deux artistes. Je demande donc aux lecteurs du *Bulletin* de vouloir bien me signaler celles des médailles du père ou du fils qui leur paraîtraient inédites ou peu connues, et notamment toutes celles qui ne se trouvent pas dans le *Trésor de numismatique*. Par exemple, il existe, m'a-t-on dit, un grand médaillon signé par G. Dupré, représentant Dominique Séguier, évêque de Meaux; je ne l'ai jamais vu, pas même en plâtre ou en gravure. Où le pourrais-je voir? On me dit que ce médaillon est à peu près du même module que celui du président Charles Duret de Chevry, qui est encore inédit, mais que l'on peut voir exposé dans une des vitrines du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale<sup>2</sup>. En même temps, je demanderai qu'on veuille bien me signaler les camées et les intailles qui paraîtraient devoir être attribuées à Guillaume Dupré. Il se trouve peut-être en effet dans les collections publiques ou privées des pierres gravées avec ses initiales, sans que l'on s'en soit aperçu jusqu'ici, ou du moins sans que l'on ait songé à les faire connaître.

1. J'ai donné plus haut le titre exact du beau livre de M. C. W. King sur les pierres gravées; quant à M. Leturcq, dont j'ai nommé deux fois la notice sur J. Guay, je dois aussi rappeler le titre de cet ouvrage : *Notice sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, par J.-F. Leturcq, Documents inédits émanant de Guay et notes sur les œuvres de gravure en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour*, Paris, Baur, 1873, 1 vol. grand in-8° avec de nombreuses planches.

2. Le module de ce médaillon est de 30 centimètres.

PIÈCES DE VERS

TIRÉES DE DIVERS AUTEURS

ET RELATIVES A DES PEINTRES ET SCULPTEURS DES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES.

Communiquées par M. Alf. Gérardin.

Le poète sans fard (Gâcon), édition de 1701, renferme plusieurs épîtres et de nombreuses épigrammes au sujet d'artistes contemporains.

Ainsi nous citerons parmi les épîtres :

— Ep. XXI, page 193. — A M. *Person*, professeur de l'Académie royale des peintres, au sujet d'un portrait de Louis XIV.

— Page 195. Ep. XXII. — A M. *Poultier*, de l'Académie royale des peintres et des sculpteurs..... dont il est cité plusieurs ouvrages : une *Didon*, un groupe d'*Adam et Eve*.

— Page 198. Ep. XXIII. — A M. *Audran (Benoît)*. Description de la gravure d'une *Descente de croix*, peinte par *Le Brun*.

— Page 200. Ep. XXIV. — A M. *Roussel*, graveur des médailles du Roi.

Et parmi les épigrammes :

— Page 231 : Sur le portrait du Roy fait par M. *Person*.

— Page 254 : Epigramme de Crépin (Jean-Baptiste Rousseau), contre *Person* et *Gâcon*.

*Gacon*, rimailleur subalterne,  
Vante *Person* le barbouilleur,  
Et *Person*, peintre de Taverne  
Vante *Gacon* le rimailleur.  
Or en ce cas certain railleur  
A dit qu'ils sont tous deux fort sages :  
Car sans *Gacon* et ses ouvrages,  
Qui jamais eût vanté *Person*  
Et sans *Person* et ses sufrages  
Qui jamais eût prôné *Gacon*.

— Page 297 et suivantes : Epigrammes contre le sieur *Vivien*, peintre en pastel, qui, aiant des obligations à l'auteur, feignit de ne pas le connaître à la cour de l'électeur de Bavière.

Il y a là une suite de 16 épigrammes contre ce peintre ; dans l'une *Gacon* cite un sculpteur, ami de *Vivien*, qu'il nomme *Le Blond* : (Ep. cxxxix.)

Quand *Bayone* et *Le Blond*, pour vivre à tes dépens,  
Te disent que mes vers n'ont ni sel ni bon sens,  
*Vivien*, en leur payant à boire,  
Tu me fais remporter une double victoire ;  
Car lorsque je t'ay peint brutal, désobligeant,  
J'avais seulement fait mon conte  
Qu'il t'en coûterait de la honte,  
Il t'en coûte encor de l'argent.

Dans un livre imprimé à Paris, en 1780, sous le titre de : *Hochets de ma jeunesse*, par M. le chevalier de Cubières, et qui est orné d'un frontispice, d'une tête de chapitre et d'un cul-de-lampe, signés F.-A. (ces deux lettres à la pointe) David, inv. et scul. (Quel est ce David?), dans ce livre, disons-nous, se trouvent, à la page 61 de la seconde partie, une pièce de vers « faite dans la loge des Neuf Sœurs, à la réception de M. Houdon, » et page 83 un « *impromptu fait dans la loge des Neuf Sœurs à la réception de MM. Lemierre et Vernet.* »

*Pour M. Houdon.*

Toi qui viens d'animer et le marbre et l'argile  
Pour reproduire à notre amour  
L'émule de Sophocle ainsi que de Virgile,  
Houdon, viens parmi nous, viens t'asseoir à ton tour.  
On eût voulu dans ce séjour  
Couronner plus souvent sa vieillesse fragile;  
Mais hélas ! avec nous il n'habita qu'un jour :  
Que dis-je ? il n'est point mort ; son image fidelle  
Est parmi nous encor, grâce à ton cizeau.  
Pour toi, ni pour Voltaire, il n'est point de tombeau,  
Et l'artiste doit vivre autant que le modèle.

*Pour MM. Lemierre et Vernet.*

Muses, ouvrez-leur votre Temple  
A ces deux artistes chéris ;  
L'un imite Linus, l'autre égale Zeuxis ;  
L'un donne le précepte en ses savants écrits,  
Dans ses heureux tableaux l'autre donne l'exemple.

---

## UN PORTRAIT DU PEINTRE ÉTIENNE AUBRY.

Nous recevons de notre confrère M. J. Hédou<sup>1</sup>, de Rouen, la communication suivante :

« J'ai découvert, il y a quinze jours environ, un assez joli portrait de l'École française du XVIII<sup>e</sup> siècle (toile de 10, ovale), et en bon état. Tête de grandeur naturelle, perruque poudrée et habit rouge avec

1. M. Jules Hédou nous avait communiqué une pièce de vers manuscrite sur le Salon de 1777, la croyant inédite. Ayant reconnu que cette pièce avait été publiée d'abord dans les *Mémoires Secrets* de Bachaumont (édition de 1780, t. X, p. 311-2), puis dans les œuvres du marquis de Villette qui en est réellement l'auteur, le Comité a jugé qu'il était inutile de la réimprimer de nouveau.

jabot. Derrière, sur la toile, était collé un carré de papier avec cette légende :

« François Plou (ou Plon) peint par Aubry, peintre de l'Académie.  
» M. Plou était peintre des Bâtimens du Roy. Il éprouva dans ses  
» entreprises des malheurs qui accélérèrent sa fin. Il mourut à l'âge  
» de 41 ans en 1780, bien différent de son père qui lui survécut et  
» mourut à Saint-Germain à 97 ans. M. Plou laissa une veuve et  
» deux enfans. Il fut estimé pendant sa vie et regretté après sa mort.  
» Juillet 1804. »

» J'ai cherché vainement quelques renseignements sur ce Plou. »

Il nous paraît probable que ce Plou, ou plutôt Plon, était un simple peintre en bâtimens. Quant à Étienne Aubry, comme il mourut en 1781 à Rome, il dut peindre ce portrait avant la mort de son modèle décédé une année avant lui. Né en 1745, Aubry entra à l'Académie en 1774; la peinture que M. Hédou a découverte a dû être exécutée entre 1765 et 1780.

---

#### NOUVELLES DIVERSES.

On vient de vendre à Amiens dix dessins authentiques et signés pour la plupart du peintre *Valenciennes*. Notre confrère M. F. Pouy nous communique sur ces dessins les notes suivantes :

Une tentation de Saint Antoine signée : *p. D. V. delin.* 1777, dessin aux trois crayons avec quelques touches d'aquarelle. — Un grand paysage, au crayon noir rehaussé de blanc, signé : *p. De Valenciennes inv. et del.* 1776. — Un paysage au crayon noir rehaussé de blanc, signé : *De Valenciennes del.* 1777. — Cinq paysages dont deux au crayon rouge et trois au crayon noir et blanc, signés, non datés. — Une marine avec paysage, crayon noir et blanc, signé et daté de 1776. — Une vue de port de mer, crayon noir et blanc, non signé ni daté.

Ces dessins ont été adjugés à des prix qui varient entre 8 fr. et 35 fr. Ce dernier chiffre a été atteint par le grand paysage n<sup>o</sup> 2, le plus important de cette vente.

— La remarquable collection de dessins et d'estampes de notre regretté confrère Em. Galichon était riche surtout en œuvres de l'école italienne. Les artistes français s'y trouvaient en petit nombre; mais on sait que le délicat amateur n'admettait dans ses cartons que des pièces remarquables. Nous citerons parmi les œuvres principales de l'école française les trois têtes de femme de l'école des *Dumoustier* (nos 37, 38 et 39 du cat.), vendues 280 fr., 235 et 152 fr. et les beaux paysages de *Claude Lorrain* dont voici la désignation sommaire :

N° 51. Le bord d'une clairière ombragé par de grands arbres, sous lesquels se trouvent plusieurs personnages assis ou debout. — 800 fr. à M. Gruyer.

N° 52. Coucher de soleil sur la mer. 920 fr. à M. Paravey.

N° 53. Vue du Ponte Molle. — 1305 fr. à M. L. Galichon.

N° 54. Paysage. — 310 fr. à M. Duval, de Liège.

Tous ces paysages sont à la plume, rehaussés de bistre, d'encre de Chine ou de sépia.

Un dessin capital de *Greuze*, à la plume et au lavis, représentant des jeunes gens jouant à la main chaude dans une grange (n° 60) a atteint 600 fr. (M. Amsler).

Quatre dessins à la plume d'*Étienne de Laune* se sont vendus : Le Triomphe de la foi (n° 68), 550 fr., à M. L. Galichon. — L'Astronomie (n° 69), 600 fr., au même. — Deux dessins de vases (n° 70), 300 fr. à M. Clément.

Un dessin de *Poussin* au crayon rouge lavé de bistre, représentant Bacchus qui s'avance vers Ariane (n° 118), a été adjugé à M. Amsler pour 280 fr. Ce dessin avait été gravé pour la *Gazette des Beaux-Arts*.

Les prix relativement les plus élevés ont été atteints par les dessins de Watteau.

Deux femmes assises, au fusain et au crayon rouge rehaussé de blanc (n° 172), 1420 fr. à M. L. Galichon. — Le ménage mal assorti (n° 173), 355 fr. à M. L. Galichon, dessin au crayon rouge.

Deux figures de Gilles s'essayant sur la guitare (n° 174), 135 fr., dessin au crayon rouge.

Tête de négrillon, dessin au fusain et crayon rouge (n° 175), 430 fr. M. Suermondt.

Parmi les estampes françaises, je trouve surtout à citer les eaux-fortes de *Claude Lorrain* dont M. Galichon possédait d'admirables et rarissimes épreuves :

N° 292. Le soleil couchant. — 1800 fr. à M. de Rothschild.

N° 293. Le troupeau en marche par un temps orageux. — 510 fr. M. Yver.

N° 294. Le Campo Vaccino. — 400 fr. à M. Meaume.

N° 294 bis. Les feux d'artifice, dix pièces, dans le volume des fêtes données à Rome par l'ambassadeur d'Espagne en 1637. — 4250 fr. à M. Dutuit.

On sait que M. Galichon recherchait surtout les œuvres de Rembrandt, Marc Antoine, Lucas de Leyde, Martin Schongauer et A. Durer.

— Grande nouvelle! L'ancien hôtel de la Renaissance, orné de magnifiques sculptures de pierre, dit Cour des Aides, et qui fait face

à la cathédrale de Rouen, a été mis en vente, il n'a pas trouvé d'acquéreur à 120,000 fr. On va donc baisser la mise à prix. Avis à qui de droit. La ville de Rouen, qui a vu périr dans ces dernières années tant de maisons curieuses, ne pourrait-elle pas acquérir celle-ci pour y installer quelque service public et assurer ainsi à tout jamais le salut de ce précieux modèle de l'architecture française du XVII<sup>e</sup> siècle.

= M. Alf. Darcel a bien voulu nous promettre une note pour compléter celle que nous avons empruntée à l'*Intermédiaire*, relativement à la Tenture des Éléments et aux entrefenestres qui l'accompagnaient. Nous ne voulons pas attendre sa communication pour rectifier ce que nous avons dit d'inexact au sujet des entrefenestres qui étaient bien distincts de la suite des *Saisons*. La notice historique de M. Laccordaire sur la manufacture des Gobelins (Paris, 1853, in-8<sup>o</sup>), nous en fournit une preuve décisive (p. 60): « Trois tentures des *Éléments* rehaussés d'or en huit pièces, dont quatre entrefenestres, — qui sont de petits sujets rapportant aux éléments, en petites figures... » des quatre entrefenestres, M. *Dubois* a peint le feu, et M. *Genouels* les trois autres. « Une tenture des *Saisons*, rehaussée d'or, en huit pièces, à cause de quatre entrefenestres qui sont quatre sujets se rapportant aux Saisons représentées par des enfants grands comme nature... Des quatre entrefenestres, M. *Houasse* a peint le Printemps et M. de Sève, le cadet, a peint les trois autres. »

Ainsi il n'y a plus de doute, chacune des deux tentures, les *Saisons* comme les *Éléments*, était accompagnée de quatre entrefenestres. Existe-t-il encore de ces suites complètes et où se trouvent-elles? C'est ce que M. Darcel nous a promis de nous apprendre.

Puisque j'ai eu occasion de revenir sur les tapisseries de notre glorieuse manufacture nationale, je soumettrai à qui de droit une idée dont la réalisation pourrait présenter un certain intérêt. Ne pourrait-on pas utiliser pour la décoration des grandes salles nues du Louvre ces belles tapisseries, les *Saisons*, les *Éléments*, les *Mois* et l'*Histoire du Roy*, si intéressantes au point de vue de l'histoire et de l'art et que le mobilier national tient soigneusement enfermées dans ses magasins pour ne nous les laisser voir qu'à de rares intervalles; ce sont aussi bien des œuvres d'art que tant d'autres objets exposés au Louvre, où ces tapisseries trouveraient un asile définitif, un milieu digne d'elles et tous les égards qu'elles méritent. On n'aurait pas alors le regret de les voir traîner dans la poussière du palais de l'Industrie où on les remarque à peine.

Il y a évidemment dans les magasins du Mobilier National bien d'autres objets d'art conservés avec grand soin, je le veux, mais qui sont complètement perdus pour l'étude. N'y a-t-il pas là pour un ministre intelligent et soucieux de l'accroissement de nos grandes col-

lections une initiative à prendre? Le dépôt définitif dans les salles du Louvre du riche mobilier Louis XV et Louis XVI qui décorait le palais de Saint-Cloud avant la guerre de 1870, a enrichi sans grands frais le Musée national. Il reste encore beaucoup à faire dans cette voie.

Aujourd'hui que la plupart des anciens palais sont détruits, inhabités ou occupés par les grands corps de l'État, le Louvre pourrait hériter de ces richesses accumulées par les générations en vue de la décoration des palais des souverains.

Une salle spéciale, dans laquelle on réunirait les produits les plus parfaits des manufactures de Sèvres et des Gobelins aux différentes époques de leur existence n'offrirait-elle pas un spectacle aussi instructif que magnifique? De pareilles richesses ne seraient-elles pas dignes de prendre place à côté des autres trésors de notre Musée, si on s'attachait à ne choisir que les plus beaux modèles dans chaque genre?

Enfin ces admirables meubles du siècle dernier que possède déjà le Louvre et auxquels d'autres pourraient venir se joindre, le principe une fois admis, accompagneraient à merveille la tenture et la décoration de ce Musée spécial consacré à la gloire des Gobelins et de Sèvres.

— Plusieurs de nos confrères ont bien voulu nous promettre des Documents et des Notes pour le prochain volume des *Nouvelles Archives*. Nous leur rappellerons que la loi stricte que s'est imposée le Comité de publication de classer les pièces dans chaque volume suivant l'ordre chronologique, oblige à préparer le manuscrit entier d'un volume avant d'en commencer l'impression. C'est ce qui nous oblige à réclamer les pièces qu'on nous annonce longtemps avant la publication du volume dont elles doivent faire partie, et à remettre au volume suivant celles qui nous seraient adressées quand l'impression du volume est commencée.

J. J. G.

#### AVIS.

M. Baur, libraire de la Société, s'est rendu acquéreur des exemplaires restants du beau volume publié sur Jacques Guay, où sont reproduites la plupart de ses pierres gravées et qui fait partie de la collection publiée sous le patronage de la Société de l'Histoire de l'Art français. Le prix, qui était primitivement fixé à 25 fr., a été réduit à 12 fr. 50, et pour les membres de la Société, en raison de la remise qui leur est assurée par les statuts, à 10 fr.

